

Mars 2023



Le journal municipal



Édito

Mesdames, Messieurs, chers amis

Nous arrivons déjà à la moitié du mandat concernant le conseil municipal que vous avez élu le 16 mars 2020 avec une mise en place fin mai 2020.



Trois années marquées par la pandémie mondiale de la covid-19 que nous pensons derrière nous à ce jour malgré des cas toujours présents.

Trois années également difficiles ou nous n'avons pas pu travailler comme nous l'entendions pour notre commune avec les contraintes imposées par la pandémie.

Nous avons donc « du pain sur la planche », comme on dit, jusqu'à la fin du mandat. Mais nous sommes toujours aussi motivés pour le bien-être de nos concitoyens.

Le conseil municipal, après un très bon débat, a décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière part communale (vous verrez un exemple de calcul à l'intérieur de notre journal). En effet devant une inflation galopante et avec des coûts de l'énergie toujours plus importants, il nous a semblé important de ne pas ajouter une fiscalité supplémentaire.

Comme je l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux, nous allons rendre un hommage à notre ancien maire et maire honoraire le 15 avril 2023. En effet, nous allons inaugurer la place Claude Vivion. Un moment important pour la mémoire de notre commune afin de remercier Claude pour toutes les années qu'il a passé au service des Cerqueux.

Notre agglomération va changer de nom en devenant « Cholet Agglomération ». Une communication plus efficace et un dynamisme toujours au rendez-vous pour le bien de tous.

Dans un monde en pleine mutation, avec un conflit armé à nos portes et la menace d'autres conflits majeurs en Asie, il est important de nous montrer solidaires et résolument optimistes pour les années à venir. Notre jeunesse a besoin de pouvoir se projeter à mon avis.

Je vous laisse découvrir les articles de notre journal communal avec en particulier celui consacré au groupement des communes aux noms burlesques que nous avons rejoint. Que des bons souvenirs lors des grandes fêtes organisées aux Cerqueux, à renouveler au plus vite.

Je vous souhaite un très bon printemps avec plein d'espoir dans l'avenir et surtout prenez bien soin de vous.



Joël POUPARD



Carnet

Naissances

Honorin Guetté 02/02/2023

Décès

Marie-Jeanne Blanchet 86 ans
22/12/2022

Solange Supiot 96 ans
06/01/2023



Sommaire

Edito.....	2
Etat Civil.....	2
Vie municipale.....	4
Budget.....	6
Agglomération du Choletais.....	7
Groupement communes aux Noms burlesques.....	8
Les artisans d'hier et d'aujourd'hui.	10
La pluviométrie.....	11
Boc'enbulle.....	12
Foyer des jeunes.....	12
Comité de jumelage.....	13
Club retraite heureuse.....	13
Soleine.....	14
Familles Rurales.....	14
Annonces associations.....	15
Calendrier des fêtes.....	16
Collecte ordures ménagères.....	16
Cartes d'identité et passeports.....	16

Journal municipal de la commune des Cerqueux.

Tirage à 500 exemplaires

Directeur de la publication : Joël Poupard, maire.

Commission Communication : Frédéric Point, Béatrice Balada, Michel Le Breton, Nicolas De-france, Alain Rochais, Céline Thomas.

Crédit photos : Mairie des Cerqueux,

Maquette : Services municipaux

Impression : Connivence

L'édition du présent numéro a été mise en ligne sur le site internet www.lescerqueux.fr le 11/04/2023.

Affaires sociales

Enfance—Depuis la rentrée de septembre 2022, la fréquentation des différents services est satisfaisante. Les enfants sont heureux de venir à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs. Le roulement au niveau du personnel nécessite de se réorganiser régulièrement mais cela se passe positivement.



Cantine—Une rencontre a eu lieu avec des représentants des parents d'élèves, des élus et les responsables du restaurant la P'tite Marmite qui fournit les repas. Finalement, mis à part le fait d'avoir servi du soda et du jus de pomme aux enfants à l'occasion d'un anniversaire, il y a peu de remarques sur l'équilibre des repas. Les responsables de la Marmite ont pris note de ce point.

Centre de loisirs—Lors des vacances scolaires d'hiver, en moyenne, 16 enfants ont participé aux activités. Les plus petits ont été accueillis à la maison de l'enfance et les plus grands à la salle du Cormier. Les repas étaient servis dans la salle de cantine.



Spectacle des enfants le 24 février

Dates d'ouverture de l'accueil de loisirs d'été

⇒ Du 10 au 28 juillet 2023

⇒ Du 21 août au 1^{er} septembre 2023

Boc'enbulles—Une salariée vient d'être recrutée par l'association. Elle est venue visiter la commune et a rencontré la directrice du service enfance.

Animation culturelle—L'ADC a donné son accord pour l'organisation d'un spectacle professionnel avec le Jardin de Verre aux Cerqueux fin 2023 ou début 2024.

Urbanisme

Droit de préemption urbain—La commune a renoncé à son droit de préemption pour l'immeuble situé 4, impasse de la Loge.

Lotissement La Hayère 3— Les candidats ayant déposé une offre ont été auditionnés.

Un courrier a été envoyé à l'ADC pour demander la modification du PLU (passage de la zone 2auh en zone 1auh) pour permettre la réalisation du lotissement. Cette modification ne pouvant pas avoir lieu avant l'approbation du PLUIH. La consultation de maîtrise d'œuvre est annulée.

Lotissement du Champ Blanc—Le lot n° 28 est vendu à M. et Mme Limousin.

Développement et cadre de vie

Voirie

Place de la fontaine derrière la mairie - Les racines de certains arbres ont été tranchées, un arbre a été abattu. Il reste à retirer les racines qui sont sous les pavés et raboter les dalles de graviers pour éviter les chutes.

Mobilier urbain : L'implantation des différents mobiliers a été vue avec l'employé communal.

Parcours santé - Le devis de la société Eden-Com a été validé pour un montant de 6 812 € HT. Il s'agit de la fourniture de 4 agrès qui seront installés près de l'étang. Le terrassement, les dalles béton et les ancrages seront réalisés par le personnel communal et LW Paysage.

Sécurité routière— Afin d'inciter les automobilistes à respecter le stop du carrefour du cimetière, des séparateurs ont été installés. Le résultat est concluant, les bus ne sont pas gênés pour tourner à droite. L'essai va se poursuivre pendant quelques semaines avant d'envisager une solution durable.

Route départementale 148—De grosses pierres vont être posées le long du mur du cimetière afin d'empêcher le stationnement des camions.

Éclairage public—Le SIEML va poser des horloges de programmation prochaine.

Groupement de commande énergie du SIEML - Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fournitures d'énergies.

Rond-point route St Aubin - Afin de limiter la pousse des mauvaises herbes, diverses solutions peuvent être envisagées :

- ⇒ Pose d'un revêtement drainant en lieu et place des copeaux et cailloux. (Devis EDP : 3 716 € HT)
- ⇒ Engazonnement (préconisé par le CPIE)
- ⇒ Pose d'un gazon synthétique

A voir par la commission et l'employé communal.

Cimetière - L'interdiction de l'utilisation de produits phyto dans le cimetière depuis le 1^{er} juillet 2022 oblige la commune à revoir sa manière d'entretenir le cimetière. Une première proposition d'engazonnement et de plantations en pied de mur est proposée par le CPIE qui se propose de continuer à accompagner la commune dans cette démarche.

Une deuxième proposition concerne l'achat d'un matériel permettant de gratter le sablon et donc de couper les mauvaises herbes. Ce type de matériel pourrait être utilisé à d'autres endroits de la commune (autour de l'étang par exemple). Une démonstration a eu lieu le 6 mars et le devis est arrivé ce jour. La commission devra poursuivre son étude.

D'autre part, une démarche de reprise des concessions à l'abandon va être entamée.

Collecte des ordures ménagères— Suite à une modification d'accès aux propriétés au lieu-dit « La Bardonnière », le camion de collecte ne peut plus accéder au village. Une étude est en cours pour créer une plateforme à l'entrée du chemin pédestre de façon à permettre la collecte. Il reste à voir avec l'Agglomération du Choletais la prise en charge des travaux d'empierrement.

Plan d'eau du Cormier—Une étude est en cours pour remettre en service le jet d'eau de l'étang avec un pompage solaire

Bâtiments

Mission de conseil en énergie - Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la mission de conseil en énergie du SIEML.

Ses actions ont pour objet de :

- ⇒ Réaliser et mettre à jour un **inventaire du patrimoine**, permettant de réaliser un **bilan énergétique personnalisé** pour la Collectivité.
- ⇒ **Suivre les consommations et dépenses énergétiques** du patrimoine ainsi que le **comportement énergétique** de la Collectivité.
- ⇒ **Élaborer un programme d'actions** en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations, des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre
- ⇒ **Accompagner la Collectivité sur l'ensemble des projets relatifs à l'énergie**, notamment lors des projets de rénovation ou de construction : mise en œuvre du plan d'actions recommandé, appui à la préparation et rédaction des dossiers (cahiers des charges, etc.), assistance pour le montage des dossiers de subventions.
- ⇒ **Sensibiliser et former les équipes communales**, et les élus aux problématiques énergétiques.
- ⇒ **Mettre en réseau les élus et techniciens** du territoire pour créer une dynamique d'échanges.

Salle du Cormier :

Chauffage - Suite à la visite de l'entreprise Dalkia le 1^{er} février 2023, le système de ventilation fonctionne (réouverture des trappes qui étaient fermées dans les combles). Dalkia facture le déplacement et la main d'œuvre (365.10 €). En revanche, le chauffage ne fonctionne pas correctement et Dalkia doit proposer un système de régulation automatisé.

Nettoyage des rideaux - Des devis sont en cours pour le nettoyage des rideaux voir à compléter par le nettoyage de l'église.

Tables - Suite à la demande d'achat de tables rondes pour la salle, la commission propose de faire réaliser, des plateaux adaptables sur nos tables rectangulaires. Un devis est demandé pour 20 plateaux et 2 chariots de rangement.

Salle de sport - La mission d'assistance à maître d'ouvrage a été confiée au Cabinet Vic-Ouest pour la rénovation de la salle de sport et de ses annexes ainsi que la construction de vestiaires et d'une salle de convivialité. Les honoraires pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage s'élevaient à 26 504.00 € HT.



Mairie - Des devis sont en cours pour améliorer l'isolation de la verrière mais la pose d'un survitrage semble difficile.

Règlement des salles - Le conseil municipal décide de modifier le règlement de location de la Salle St Jacques et de la Salle du Cormier. La règle de la location unique reste la priorité. Toutefois, si une location le vendredi soir n'engendre pas un gros ménage (assemblée générale, concours de palets ou de belote...) et que cette location est sans repas ou lunch, une location le samedi soir ou dimanche est possible dans la mesure où le personnel peut faire ce ménage le samedi matin avec un délai de prévenance suffisant.

Le conseil municipal décide également de facturer 50 € l'utilisation de la salle pour les vins d'honneur après les sépultures. Un contrat de location, précisant les modalités, sera établi.

Questions diverses

Réseau cuivre - La commune des Cerqueux fait partie des communes présélectionnées pour être intégrée au lot n° 2 de fermeture du réseau cuivre. La date de fermeture technique est prévue pour novembre 2025. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible (fibre). Une information sera faite par la Fédération Française de Télécom. A ce jour, 109 abonnés utilisent le réseau cuivre (n'ont pas d'abonnement fibre).

Foyer des jeunes - L'assemblée générale a eu lieu le 3 février dernier. Un nouveau bureau a été mis en place et le foyer à rouvert le 3 mars dernier.



Le cabinet a commencé à travailler sur le dossier et préconise de désamianter totalement le bâtiment. Une étude de désamiantage sera également faite sur le local des associations.



Sentiers équestres - Une rencontre a eu lieu avec des représentants de l'association Equiliberté, d'Anjou tourisme et des élus de St Paul du Bois et La Plaine pour envisager l'ouverture de sentiers équestres sur le territoire des communes.

Il convient de recenser, par délibération, les chemins pouvant être inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

Sentiers de randonnée - Il est signalé que le sentier du Cureau est boueux. Il semble que ce soit dû au passage de véhicules.

Recensement des chemins ruraux - Dans le cadre de la loi 3DS du 21 février 2022, le conseil municipal décide de procéder au recensement des chemins ruraux de la Commune. Il s'agit des chemins qui font partie du domaine privé de la commune. Suite à ce recensement, il faudra mener une enquête publique puis arrêter le tableau par une deuxième délibération.

Communauté de brigades de gendarmerie (COB) - Lors de la réunion de présentation, il a été indiqué qu'il y avait eu 16 interventions de la gendarmerie sur le territoire de la commune en 2022 contre 42 en 2021.

Robot de tonte - Un groupe de travail a assisté à une démonstration d'un robot de tonte pour le terrain de foot. Voir avec la commission s'il faut pousser l'étude.

Location des salles

Le tarif de location des salles est augmenté d'environ 5 %.

Vous pouvez consulter le site internet pour avoir les tarifs détaillés

A titre d'exemple, le montant de location de la Salle St Jacques passe de 163 € à 171 € pour les habitants des Cerqueux.

Cimetière—Concessions, columbarium, jardin du souvenir

Concession 2 m ² - 50 ans	45 €
Concession 2 m ² - 30 ans	38 €
Concession 2 m ² - 15 ans	30 €
Columbarium – Grande case – 30 ans – Plaque non gravée incluse	650 €
Columbarium – Grande case – 15 ans – Plaque non gravée incluse	350 €
Columbarium – Petite case – 30 ans – Plaque non gravée incluse.....	400 €
Columbarium – Petite case – 15 ans – Plaque non gravée incluse.....	225 €

Droit de place

Commerçants non sédentaires

Tarif sans électricité	5 € par passage
Tarif avec électricité	8 € par passage

Forains

Tarif électricité et eau compris	8 € par jour et par caravane
----------------------------------	------------------------------

Participation école privée

Participation communale au fonctionnement de l'école privée Notre Dame de la Pierre Bleue sous contrat d'association fixé à 68 308 € pour l'année.

⇒	561 € par élève du primaire x 67 élèves = 37 587 €
⇒	991 € par élève de maternelle x 31 élèves = 30 721 €

Subventions

ABC Badminton	230 €
ADMR Maucernay	560 €
Cerquoise Amicale Vélo	500 €
Association des chasseurs La Préservatrice	182 €
Comité de jumelage franco-portugais	500 €
Comité des fêtes	1 000 €
CSSP basket	700 €
Association de défense des cultures	189 €
La Gaule Cerquoise	300 €
Soleine	691 €
Somloirzernay foot.....	1 200 €
UNC (Union des anciens combattants)	280 €
A.P.E.L. Ecole privée ND de la Pierre Bleue.....	980 €

Élèves des collèges – 10 € par élève. Subvention versée aux collèges qui en font la demande.

Dotation bibliothèque – 3 274 € pour acheter des livres et payer les abonnements.

Vote du budget

Le budget a été voté lors de la réunion du 9 mars. Vous retrouverez le détail en page 6.

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés. Ils sont les suivants:

- Foncier bâti : 40.07 %
- Foncier non bâti : 34.95 %
- Taxe d'habitation 12.70 %

Si le taux n'augmente pas, votre impôt peut néanmoins subir une augmentation puisque les bases d'imposition ont été revalorisées d'environ 7 % et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) passe de 9.11 % à 11.60 %. A noter que lorsque la commune des Cerqueux est passée de la Communauté de Communes du Bocage à l'Agglomération du Choletais, le taux de TEOM est passé de 12.60 % à 9.11 %.

Exemple de calcul de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Si votre base d'imposition de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) était de 1 500 en 2022, le montant de votre taxe foncière était de TFPB : 1 500 x 40.07 % = **601 €**

Le montant de votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères était de : TEOM : 1500 x 9.11 % = **137 €**

Soit un total de **738 €**

En 2023, avec la revalorisation des bases d'imposition de 7 %, votre base passe de 1 500 à 1 605 et le calcul est le suivant :

TFPB : 1 605 x 40.07 % = **643 €**

TEOM : 1 605 x 11.60 % = **186 €**

Soit un total de **829 €**.

Vous devrez donc payer 91 € supplémentaires.

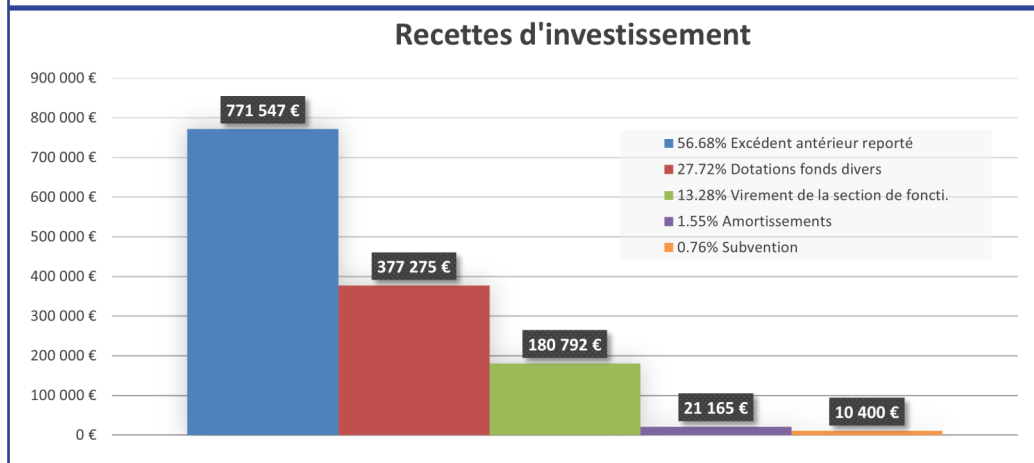
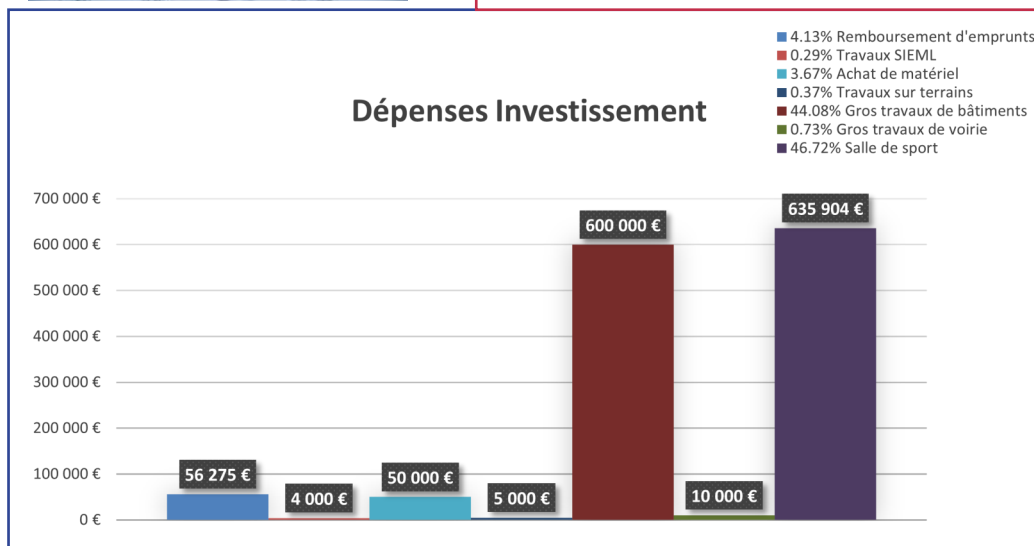
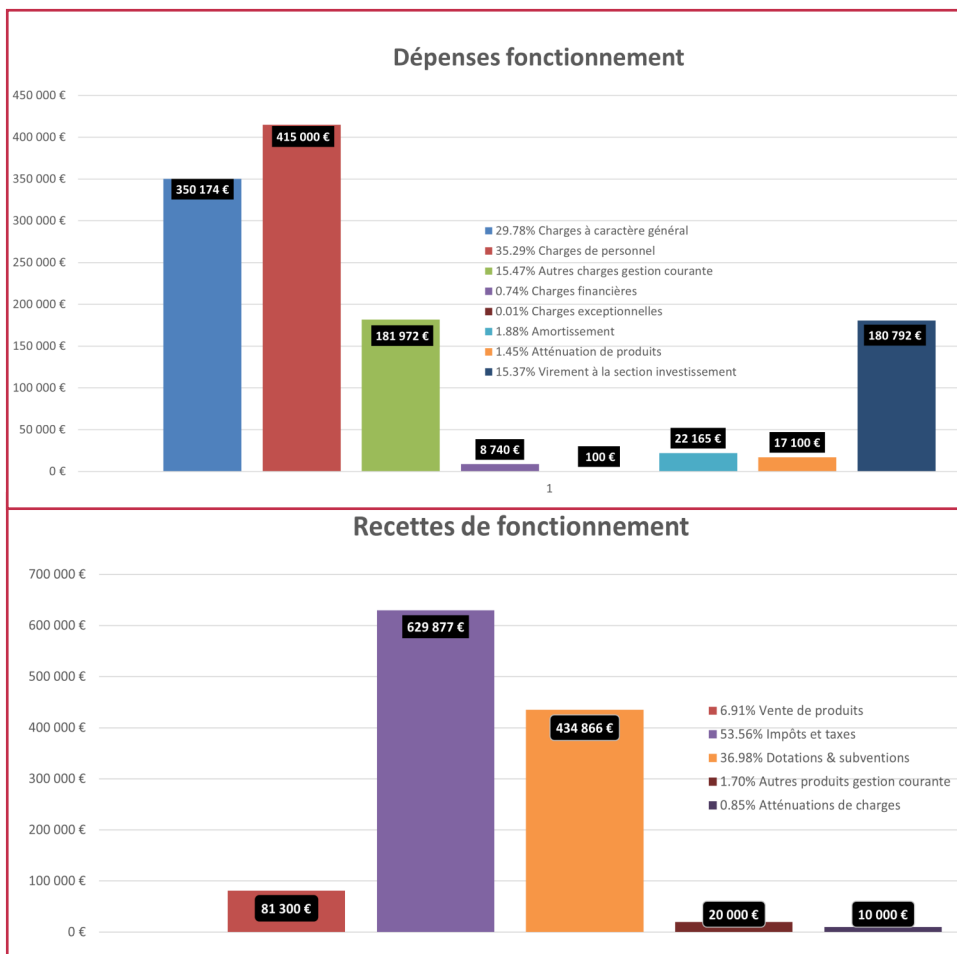


Budget 2023

Nous vous présentons le budget prévisionnel de 2023 sous forme de graphiques.

Des sommes importantes sont inscrites aux opérations « gros travaux de bâtiments » et « salle de sport ». Ces sommes ne sont que des prévisions. Elles ne seront pas dépensées cette année.

Les études préalables ont débuté pour le projet de la salle de sport qui fait l'objet de deux chantiers. L'un pour la rénovation de la salle de sport et des annexes et l'autre pour la construction de nouveaux vestiaires et d'une salle de convivialité. Les sommes épargnées ces dernières années vont nous permettre d'autofinancer en grande partie ces travaux.



État de la dette pluriannuel

Année	Annuité
2023	65 014.31 €
2024	47 731.06 €
2025	47 149.79 €
2026	46 568.57 €
2027	45 987.31 €
2028	45 406.06 €
2029	44 824.79 €
2030	44 243.52 €
2031	40 914.85 €
2032	40 333.59 €
2033	39 752.34 €
2034	39 171.10 €
2035	38 589.85 €

Changement de nom— L'Agglomération du Choletais va devenir Cholet Agglomération.

PLUIH – Des réunions ont lieu régulièrement. La commune n'aura pas de terrain supplémentaire en zone économique. La surface de terrain constructible ainsi que le taux de construction à l'hectare devraient être communiqués prochainement.

Abribus – L'arrêt de bus des Cerqueux va être mis en conformité. Une visite de l'ADC est prévue le 23 février 2023 sur ce sujet et l'éventuel pose d'un abribus.

Groupements de commandes – Le conseil municipal donne son accord pour adhérer aux groupements suivants :

⇒Marché de fourniture d'un logiciel de gestion des arrêtés de circulation et occupation du domaine public et gestion des autorisations et permissions de voirie.

⇒Formation obligatoire des agents dans le domaine de la sécurité (2023-2027)

Aménagement – Le planning du PLUIH est très serré. L'approbation devrait avoir lieu en novembre 2025.

Environnement

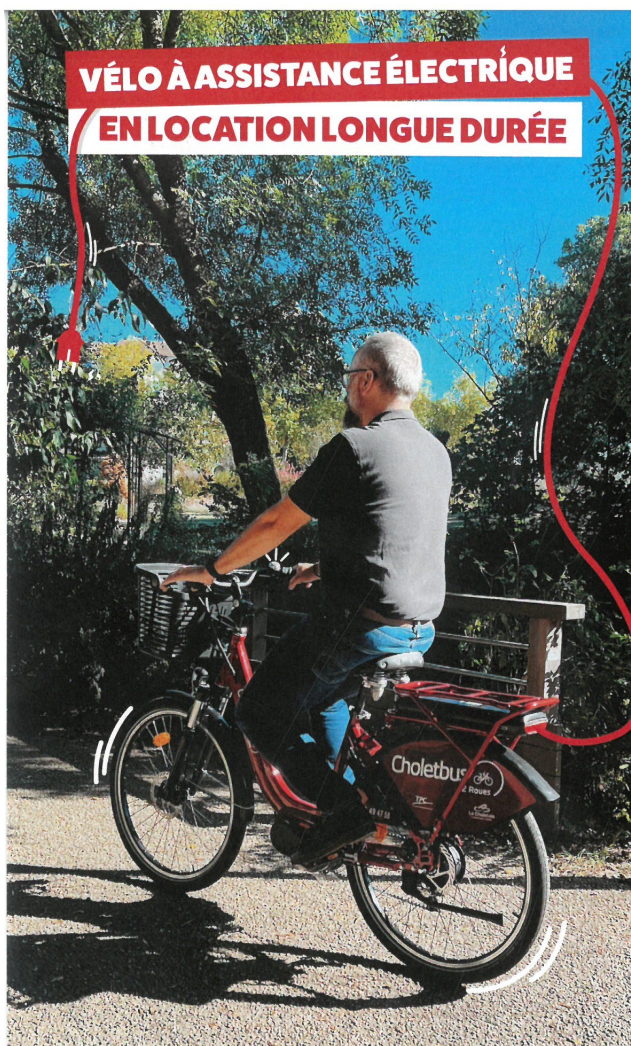
Guide des déchets - Un guide des déchets a été remis aux membres de la commission. Il est présenté aux conseillers.

Station d'épuration – Les travaux de la station de Maulévrier devraient démarrer, la mise en service est prévue pour 2025. Les travaux des stations de Somloire, La Plaine et Les Cerqueux devraient également avoir lieu entre 2025 et 2027.


Eau – Une mallette pédagogique va être distribuée dans chaque école de l'ADC pour expliquer aux enfants le circuit de l'eau.

Déchèterie Yzernay – La livraison est prévue pour 2025.

Broyage des végétaux—Onze communes participent aux opérations. A l'avenir, il pourrait être envisagé d'organiser des opérations de broyage chez des particuliers.




Et si vous passiez au vélo à assistance électrique ?

Choletbus  vous propose un service de vélo à assistance électrique en location longue durée. Il vous permet de louer un vélo, tout équipé, avec l'entretien inclus.

Tarifs

36€ / mois ou **360€ / an**

 L'abonnement est éligible au remboursement des frais de transport à hauteur minimale de 50% par l'employeur

Pièces à fournir

- ✓ Pièce d'identité en cours de validité
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ RIB pour le dépôt de garantie
- ✓ Attestation de responsabilité civile

Conditions d'inscription

- ✓ Avoir + de 18 ans
- ✓ Habiter sur Cholet et son Agglomération

Nous contacter

 Du mardi au vendredi de 10 à 12h30 et de 14h à 18h30, le samedi de 10h à 13h et de 14h à 16h30

 02 41 49 47 58  2roues.tpc@choletbus.fr

 16 rue Georges Clemenceau, 49300 Cholet

Groupement des Communes aux noms burlesques

Profiter de son nom pour se faire un nom

Depuis 1995, à Minjocèbos, hameau de la commune de Saint-Lys, une bastide entre Gascogne et Languedoc en pays Toulousain, se déroule une fête champêtre sur le thème du rire et de la convivialité autour de Catinou et Jacouti, deux personnages issus de la tradition théâtrale du burlesque populaire occitan. À cette occasion se retrouvaient des maires de communes aux noms évocateurs : Escanecrabe, Rebirechioulet, Cassaniouze, Bourgougnague, Clochemerle...

En 2003, l'idée est de donner un retentissement national à cet événement, en invitant toutes les communes de France aux noms pittoresques, burlesques et chantants à se rassembler, pour ainsi, « profiter de son nom pour ce faire un nom ».

Ce fût là le démarrage d'une épopée qui, regroupant à peine 9 communes en 2003 en compte aujourd'hui plus d'une quarantaine.

Pourquoi se regrouper ? Une idée « pas Commune ! »

Le rire un élément fédérateur ! A l'heure de l'intercommunalité pourquoi ne prendrait-on pas au sérieux le regroupement volontaire de communes, qui ont pour point commun celui d'avoir un nom burlesque, pittoresque, chantant ou même bizarre.... En somme des noms évocateurs qui prêtent à rire ou à sourire.

A ce point commun de ralliement, s'ajoute une autre caractéristique : La plupart sont des villages implantés dans la ruralité, riches de produits de terroir les plus authentiques et d'un patrimoine architectural et culturel très varié. Autant d'ingrédients nécessaires pour vous proposer un cocktail détonnant, qui vous invite à la découverte d'un « Tour de France de la bonne humeur. »

Ici, ce sont les maires qui tiennent la barre et qui ont décidé de prendre en main la destinée de leur commune et de « profiter de leur nom pour se faire un nom ».

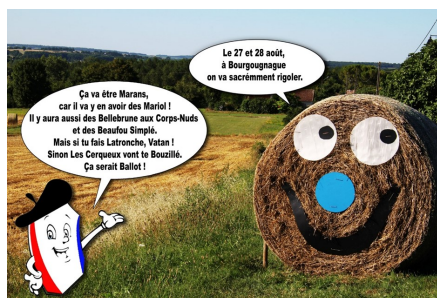
Et à leurs détracteurs ils adressent la phrase d'Alphonse Allais :

« Les gens qui ne rient pas, ne sont pas des gens sérieux ».

Une quarantaine de communes sont adhérentes à l'association et elles sont réparties sur la quasi-totalité de l'hexagone.

Un rassemblement annuel

En août 2022, des membres du comité des fêtes et du conseil municipal se sont rendus au rassemblement organisé dans le Lot et Garonne, à Bourgougnague.



L'occasion de faire connaissance avec les autres délégations et comprendre le fonctionnement de ces rassemblements.

Chaque année, une commune organise le rassemblement selon ses moyens, ses envies et ses habitudes.

Les seules obligations sont de mettre en place lors du WE un **marché gourmand** où les communes font découvrir des produits régionaux : vins et fromages de toute la France, mogettes de Beaufou (Vendée), andouille d'Andouillé (Mayenne), œufs de poule de Marans (Charente Maritime), le **repas des délégations** où chacun peut aller goûter aux spécialités des autres communes et de garder à la fin de la fête un objet, monument, peinture avec les noms de toutes les délégations.

Au retour de ce rassemblement le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'association. Le coût de l'adhésion est de 0.10 € par habitant.

Cette adhésion et la participation à ce groupement ont pour objectif d'essayer de faire connaître davantage la commune et également de mobiliser l'ensemble des habitants au travers d'une manifestation inter générationnelle et inter associations.



Groupement des communes aux noms burlesques

En janvier 2023, le nouveau président de l'association des communes au nom burlesques et chantants est venu à la rencontre des membres du conseil municipal pour faire plus ample connaissance et acter le fait que la commune des Cerqueux allait candidater à l'organisation du rassemblement national en juillet 2025. L'idée est d'organiser la fête, en lien avec l'ensemble des associations de la commune, le week-end des Cerquofolies.



Ainsi, l'association UAC qui était dormante, va pouvoir sortir de son sommeil pour servir de base à l'organisation de ce grand WE.

Mais avant cela et pour que chacun puisse faire la fête et continuer à faire parler des Cerqueux, une délégation doit s'organiser pour se rendre au rassemblement de 2023 qui se déroule les 8 et 9 Juillet en Ile et Vilaine , à Corps Nuds. Voir page ci-jointe

FESTIVAL GOURMAND DES REGIONS
et des communes aux noms burlesques

LES 8 ET 9 JUILLET 2023



Les grandes fêtes aux Cerqueux

Aux Cerqueux, on peut relever plusieurs manifestations qui rappellent à tous d'agréables souvenirs.

Ces manifestations avaient permis de se faire côtoyer un maximum de personnes d'horizon différents :

- *La fête de la brioche en 1983, 1984, 1985, 1986 (avec le record de la plus longue brioche : 12.05 mètres inscrit au livre des records 1987) et 1988
- *Les fêtes inter-quartiers en 1989, 1991, 1993 et 1995.
- *Les week-end Téléthon en 2002 et 2006 puis en 214 et 2017 avec Somloire.
- *La fête paysanne en 2013



Quelques exemples de communes aux noms burlesques

Poil - Nièvre - Bourgogne Franche Comté

Désopilant pour certains, poilant pour d'autres, le nom de ce petit village de la Nièvre ne passe pas inaperçu. Situé sur au Sud-Est d'un ancien oppidum, Poil était probablement habité à l'époque gallo-romaine. Poil viendrait du latin « Pictia ». Rien à voir avec le « pilus » originel de notre Poil. Plus proche en revanche de notre pictus : coloré que l'on retrouve dans le célèbre nom d'une tribu, les Pictes...L'on n'en sait pas plus sur l'origine de ce nom . Il apparaît sous la forme de Poiz au 13è siècle, puis Poiy, Poix avant de finir à Poil



Le panneau d'entrée de la commune sert souvent de décors aux touristes voulant immortaliser l'instant en tenue d'Adam et Eve. Trop souvent les panneau disparaissent ce qui grève le faible budget de cette petite commune qui peut vite de se retrouver à poil.

Mais cette petite commune n'est pas complètement dénudée, pas moins de six châteaux sont implantés sur la commune et tous sont habités.

Recette culinaire: La potée morvandelle, variante régionale du Pot-au-feu.

Nouvoitou—Ille-et-Vilaine—Bretagne

Les sonorités de ce nom sont plutôt rigolotes et chacun pourra s'amuser à voir dans ces trois syllabes les rapprochements qui lui plaisent. Les habitants de cette paisible bourgade de la périphérie de Rennes se nomment les Nouvoitouciens et Nouvoitouciennes, ce qui ne s'invente pas.



Le nom de la commune viendrait de « *novus estocus* »: nouvelles tiges. Il est probable que ce nom soit directement lié à la région bocagère traversée par deux cours d'eau, la Seiche et l'Yaigne. Le village fut manifestement habité dès l'époque Gallo-romaine, ainsi que le laissent penser différents vestiges découverts aux alentours, à savoir la voie romaine entre Rennes et d'Angers qui passait à 500 mètres de la commune dont il reste un pont, une ferme et une villa. La commune possède un riche patrimoine architectural dont des moulins tel celui de Tertron.

A Nouvoitou on dit « Coucou! » La Coucou de Rennes est une race authentique de poules qui doit son nom à son plumage barré, similaire à celui du coucou des bois. Le berceau de la race se situe à Nouvoitou

Recette culinaire : Poule coucou de Rennes au Sirop de pommeau.

Les artisans d'hier et d'aujourd'hui

Nous avons commencé à évoquer l'artisanat aux Cerqueux dans le bulletin du mois de décembre 2022. Nous allons maintenant évoquer les métiers liés au bâtiment. Nous avons contacté l'ensemble des artisans de la commune, malheureusement, seulement deux ont répondu à notre questionnaire.

Le maçon

Arthur PILET employait ses enfants et, selon les années, de une à quatre personnes. C'est lui qui procédera à la réparation de la croix du cimetière au début du XX^{ème} siècle. Son fils, qui portait le même prénom, lui succédera après la guerre 39/45.

Les charpentiers

François et Pierre BODIN étaient charpentiers. Le fils de ce dernier, prénommé également Pierre, prit la suite de son père et resta aux Cerqueux jusqu'en 1961. Il était installé dans le coin de la place de l'église, son atelier donnait rue des Ouches.

Le menuisier-ébéniste

Auguste GREGOIRE fabriquait dans son atelier portes, fenêtres et meubles nécessaires à la vie communale. Après avoir travaillé seul dans son atelier pendant longtemps, il forma quelques apprentis parmi lesquels Robert Lorin, son neveu, qui lui succéda. C'est Auguste Grégoire qui réalisa la grande porte de l'église. L'atelier était situé route de Somloire, près de l'école des filles.

Les carrières de granit

L'exploitation du granit aux Cerqueux débuta vers 1912, la période la plus faste se situant vers 1930. A cette époque coexistaient deux entreprises : CHARRIER qui fabriquait des pavés. L'entreprise était située au Moulin de la Sévrie et employait une trentaine de personnes. *Le Granit*, située à la carrière de la Foucherie, faisait de l'extraction de plus gros volumes, elle employait environ 40 personnes. L'entreprise Charrier a disparu et « Le Granit » est devenu « La société Granitière de l'Anjou ».

BSM Paysages et services

Autrefois, le métier de paysagiste n'existait pas. Chacun entretenait son petit lopin de terre, faisait son jardin et plantait quelques fleurs. Depuis quelques années, Samuel Berson est installé aux Cerqueux.



Samuel, quel est votre parcours professionnel ?

Après un BEP administration commerciale et comptabilité (1993), un BEP service à la personne (1995), un BAC sciences médico sociales (1997), j'ai passé un CAP de jardinier paysagiste en 2005.

Quand avez-vous créé votre entreprise ?

J'ai créé mon entreprise le 4 octobre 2005. Je n'offrais, à l'époque, que des travaux de services à la personne. C'est à partir de 2008 que je me suis consacré plus amplement au paysage. En 2011, BSM Berson Samuel Multiservices devient Berson Samuel Multijardins.



Pourquoi avez-vous fait le choix de la commune des Cerqueux.

Mon père m'a fait succession de son ancienne exploitation agricole en 2003. C'est tout naturellement que je m'y suis installé.

Quelles sont vos activités ?

Nos activités principales sont l'élagage et les travaux d'entretien de parcs et jardins. Nous possédons deux structures : BSM Paysages et BSM Services. Cette dernière offre aux clients particuliers un avantage fiscal de 50 % en réduction ou en crédit d'impôts pour les travaux de petit jardinage (taille de haies, tonte, ...) BSM Paysages regroupe les travaux d'élagage et d'aménagement.

Quelles activités souhaitez-vous développer ?

Les travaux paysagers offrent un large panel de services mais les travaux d'entretien de parcs et jardins avec les élagages et les soins aux arbres restent notre activité principale.

Quels sont vos projets pour votre entreprise ?

Nous cherchons à recruter afin de répondre à une demande toujours croissante. Nous transmettons notre savoir aux stagiaires et apprentis des MFR.

Rencontrez-vous des difficultés ?

Nous rencontrons des difficultés de recrutement de personnes qualifiées.

www.tasm-paysagiste-49.fr
4 Bis La Foucherie Neuve
49360 LES CERQUEUX
06 20 54 60 07
L'entretien de votre jardin vous prend du temps ou vous ne disposez pas des bons outils pour le faire ?
Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt*
Pour vos travaux de jardinage ponctuels ou réguliers, en faisant appel à notre entreprise de professionnels.

SC Deveaud

La SC Deveaud est localisée à Saint Pierre des Échaubrognes, elle est spécialisée dans le secteur d'activité des travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Elle est gérée par Cyril et Sébastien Deveaud.

Quel est votre parcours professionnel ?

Cyril a intégré l'entreprise en 1995 et Sébastien est arrivé en 2003.

Quand avez-vous créé ou repris cette entreprise ?

Nous avons repris l'entreprise familiale en 2005.

Pourquoi avez-vous fait le choix de la commune des Cerqueux ?

Nous avons fait ce choix pour étendre notre secteur d'activité sur le Maine-et-Loire et ainsi étoffer l'effectif.

En 2018, la SC Deveaud a repris l'entreprise de maçonnerie de M. Loïc Brébion.

Quelles sont vos activités ?

- ⇒ Maçonnerie générale et ravalement
- ⇒ Couverture
- ⇒ Isolation par l'extérieur

Quelles activités avez-vous développé ?

L'isolation par l'extérieur

Quels sont vos projets pour votre entreprise ?

Nous souhaitons améliorer le poste de travail de nos salariés avec du matériel plus performant.

Rencontrez-vous des difficultés ?

Comme tout le monde, le recrutement reste difficile.

13 chemin de Fromenteau
79700 St Pierre des Échaubrognes.
Tél. 05.49.65.51.40

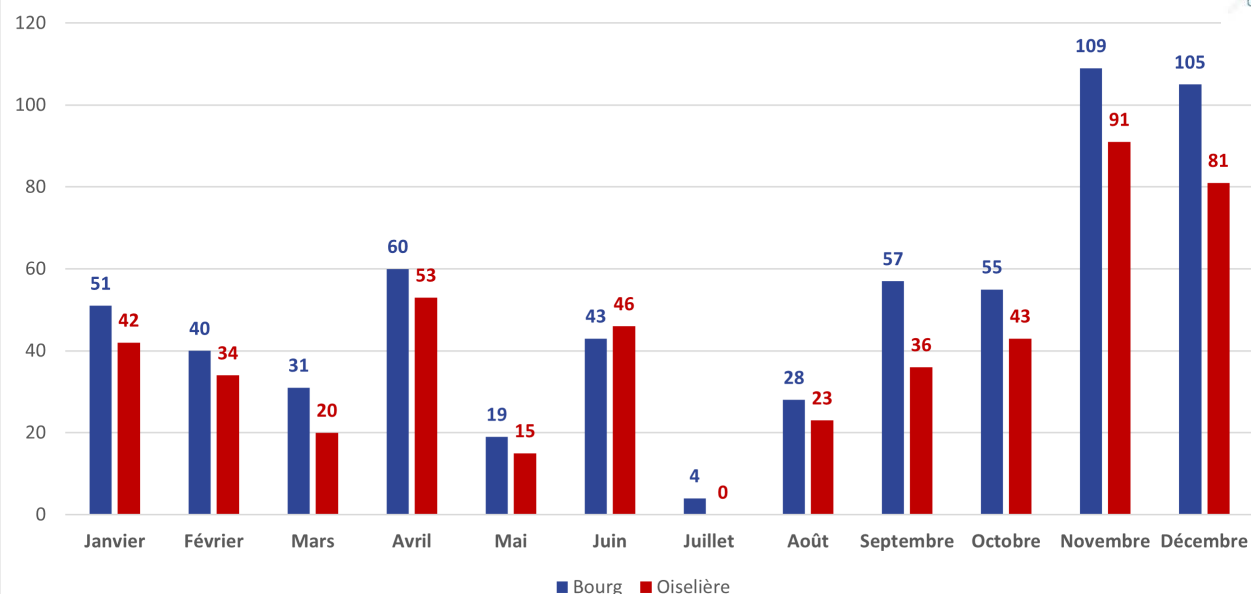


Pluviométrie 2022

Voici le relevé de pluviométrie réalisé par Mme Michelle Augereau dans le bourg et par M. Alban Thibaud au lieu-dit « L'Oiselière » (sur la route de Somloire). Nous les remercions de nous fournir ces informations.

On enregistre un total de 484 mm à l'Oiselière et de 602 mm dans le bourg.

Pluviométrie 2022



L'association Boc'EnBulle, a été créée en décembre 2021, suite à une réflexion des élus des six communes du bocage (Coron, La Plaine, Les Cerqueux, Somloire, Yzernay et Maulévrier), non rattachées à un centre social, concernant l'absence d'activités pour les adolescents.

Elle est financée par les six municipalités, la Caisse d'Allocations Familiales et des subventions diverses. Son siège est à Yzernay et le bureau est composé d'un élu de chaque commune.

L'association a pour devise: «**Rapprocher pour Créer**».

Elle a pour mission de **rapprocher** les jeunes du territoire, pour **créer** des animations de proximité, développer des projets locaux ou intercommunaux. Elle souhaite mobiliser et dynamiser les 11-18 ans afin d'aménager un pont entre les enfants du primaire et les ado du collège /lycée.

Pour cela, elle a recruté une animatrice, Camille Piton-Barbe, titulaire d'un BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, option loisirs tout public) qui a commencé le 3 janvier 2023.

Dans un premier temps, elle est allée à la rencontre des professionnels de l'animation dans les différentes communes, les foyers des jeunes, et dans un second temps, elle ira dans les collèges afin de se faire connaître et de mieux cerner les attentes des jeunes.



Comment contacter Boc'enbulle ?

Adresse postale : 7 rue Pierre de Romans 49360 Yzernay

Téléphone : 06.67.54.97.26 (Camille)

Mail : camillebp.bocenbulle@hotmail.com

Pour contacter la présidente, Mme Joëlle Réveillère

Téléphone : 06.64.18.03.45

Mail : bocenbulle@gmail.com

Centre de Loisirs et d'Animation Cerquois (foyer des jeunes)

Après les fermetures successives pendant et après la pandémie, le foyer des jeunes, a rouvert le 3 mars avec un nouveau bureau.

Pascal Courtois, président depuis 8 ans a laissé sa place à Henri Cillon. David Thomas est trésorier et Sonia Guetté est secrétaire. Le bureau compte également deux membres : Laëtitia Tang et Aurélie Dufrane. **Nous sommes à la recherche de personnes pour intégrer le bureau.** Il y a seulement quelques réunions par an et 2 soirées à organiser.

Le foyer est ouvert aux jeunes nés en 2010 et avant. Les inscriptions sont possibles jusqu'à la fin du mois de mars au tarif de 10 €.

Compte tenu des fermetures successives, l'inscription des jeunes déjà inscrits en 2022, sera reconduite automatiquement pour 2023.

Contacts et renseignements

Tél. 06.78.32.85.49

Mail : cillon.hv@orange.fr



Dates à retenir

Juin

Sortie annuelle avec les adhérents du foyer.

Novembre

Soirée à thème pour tous.

Horaires d'ouverture du foyer

Pendant l'année scolaire

Mercredi	14h à 20h
Vendredi	18h à minuit
Samedi	9h à 2h
Dimanche	9h à 20 h

Pendant les vacances scolaires

Lundi au vendredi	9h à Minuit
Samedi	9h à 2h
Dimanche	9h à Minuit

Comité de jumelage franco portugais

Une quarantaine de personnes a assisté à **l'Assemblée Générale du C.J.F.P.** pour la présentation du bilan moral et financier de 2022 et des projets 2023 par la présidente Annie Rabier.

Marie Bernard Guitton a été élue secrétaire à la suite de Rosemary Georges qui avait cette fonction depuis 2020 et que nous remercions pour son implication.



Le C.J.F.P. organise la **Rando du POULET à la Portugaise le dimanche 14 mai** :

4 circuits pédestres proposés : 7, 11, 13 et 15 km avec une variante de + 2 km en fin de circuit et avec à l'arrivée, le poulet à la portugaise cuit sur place par une vingtaine de bénévoles

L'objectif reste le même : récolter des fonds pour permettre à de jeunes portugais du collège Via Sacra de Viseu de découvrir notre région. Les collégiens et leurs professeurs arriveront le 29 juin dans la commune.

Dans la journée, ils seront reçus par le comité de jumelage et le soir ils seront **accueillis dans les familles pour la nuit du 29 au 30 juin.**

Si vous désirez héberger ces jeunes pour la nuit, merci de vous faire connaître au 02 41 55 91 62.



Club de la retraite heureuse



C'est toujours l'assemblée générale, qui ouvre la porte aux activités de l'année. En 2022 celle-ci n'a eu lieu qu'à la marmite ; donc le bureau n'a été remis en place que fin Mars Edith Simonneau est Présidente, Jacky Hun, vice-président, Jacqueline Gourichon devient trésorière en remplacement de Madeleine Cailleau ; Marcel Bodin est vice-trésorier, Janine Chupin, Secrétaire, Marie-Thérèse Gaufreteau, Vice-Secrétaire et les autres membres continuent leurs services : distribuer le courrier, gérer la cave, acheter les fournitures diverses et autres. C'est un petit groupe mais ensemble, en s'entraïdant, on devrait se maintenir.

Nous reprenons nos jeudis après-midi avec au troisième jeudi le mini-concours (ouvert à tous ceux qui le désirent) en le signalant à l'avance sinon pas de lots !!!

En avril nous avons profité du premier repas de l'année pour fêter les anniversaires de 2021 qui étaient restés en plan faute de pouvoir faire mieux avec les restrictions. Trente-six personnes étaient présentes. Gardons les bonnes habitudes.

En juillet nous avons le rendez-vous du lendemain de l'assemblée avec un petit repas. Cette année une petite nouveauté la P'tite Marmite nous a fourni le plat chaud ce qui a été bien apprécié. Dans l'après-midi nous faisons quelques jeux, le soir nous mangeons les restes du midi et chacun repart content d'avoir passé une bonne journée.

En août le club ferme ses portes. Vacances pour tous.

En septembre nous reprenons nos activités le 8. Signalons qu'au cours de l'année quelques personnes sont venues nous rejoindre, cela fait du bien d'accueillir des nouveaux membres. La chorale reprend également ses répétitions, les voix sont un peu rouillées mais nous sommes tous très contents.

Là aussi nous accueillons des nouveaux : Isabelle, Jack des Cerqueux, Elie, Marie-Thérèse, Noëlle de Somloire, cela fait un groupe d'une quinzaine de personnes c'est pas mal. Annie a trouvé du renfort auprès de Jacqueline de Maulévrier pour les jours de déplacement à Soleine où nous sommes allés plusieurs fois. Nous irons à Somloire à l'Épinette en 2023.

N'oublions pas que le club a reçu le 27 octobre ses voisins d'Yzernay. Par une journée digne de l'été indien, 48 personnes étaient réunies.

Le 9 novembre c'était le repas des anniversaires de 2022 : 7 femmes et 4 hommes ont reçu fleurs et bouteilles. Trente-huit personnes étaient présentes. Nous avons terminé l'année avec la bûche de Noël le 15 Décembre.

Malgré 4 désistements que nous regrettons nous sommes heureux d'enregistrer 10 nouveaux venus grand Merci à chacun de vous.



Election d'un nouveau bureau

Serge Pasquier, à l'origine de la création et Président de l'Association Soleine depuis ses débuts a souhaité arrêter la Présidence, tout en restant membre du bureau.

Le nouveau bureau se compose comme suit : Annie Rabier devient Présidente de l'Association, Annette Michaud secrétaire et Véronique Chupin trésorière. 7 membres actifs complètent le bureau.

L'Association Soleine a été créée en 1995, elle gère les appartements de la Résidence Autonomie Soleine et les logements locatifs "Les Camélias". A ce jour, les logements sont tous occupés ; la Résidence Soleine accueille 24 résidents, dont 2 plus que centenaires ! Et 9 personnes logent aux Camélias.

Sous la direction de Béatrice Balada, la Résidence emploie 14 personnes (temps plein et partiel).

Par ailleurs, avec la mise en place du Conseil de Vie Social, animé par Marylène Hay, une vingtaine de bénévoles participent à la vie de Soleine.

Nous tenons à remercier Serge d'avoir été tout au long de ces années au service de l'Association Soleine, de s'être impliqué auprès des résidents et d'avoir su créer une dynamique qui ne se dément pas !



Annie Grolleau, Jacques Supiot, Jeanne Dutin, Véronique Chupin, Annette Michaud, Annie Rabier, Serge Vivion, Serge Pasquier, André Loiseau. Absent sur la photo : Alain Vivion.

Familles Rurales



Pas de grands changements au niveau de notre petite association.

Toutefois nous comptons cette année une activité supplémentaire :

La gym douce

Après une enquête auprès de la population, nous avons décidé d'ouvrir une section « gym douce » au mois de septembre.

Treize personnes viennent chaque mardi matin à la salle du Cormier pour suivre les cours dispensés par Noé Soulaigre.

La gym douce permet de s'entraîner sans réclamer au corps un effort violent. Cette pratique douce améliore le rythme cardiaque, la souplesse, le tonus musculaire.

Composition du bureau

Suite à l'assemblée générale du 16/12/2022, le bureau est composé de

Présidente : Marie-Claude Poupard

Secrétaire : Laurence Vivion

Secrétaire adjointe : Martine Vergniault

Trésorière : Aurélie Sigonneau

Membres : Michelle Augereau, Odile Longuet, Marie-Thérèse Gaufreteau

L'activité fitness

Les cours sont également dispensés par Noé Soulaigre. Il remplace Yohanna Babarit qui était en congé maternité. A l'issue de ce congé, elle a souhaité prendre une nouvelle orientation professionnelle. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite.

Les séances sportives sont variées : renforcement musculaire, cardio training, fitness, etc.

Les loisirs créatifs

Sept personnes participent aux séances qui ont lieu, de juin à septembre, deux mardis par mois au local Familles Rurales (près de la bibliothèque).

Ces personnes y viennent pour faire de la peinture, de la mosaïque et différents autres travaux sous l'œil attentif et les conseils avisés de Brigitte Le Dilly.



Contacts

Fitness : Laurence Vivion — Tél. 06.17.39.05.84

Gym douce et loisirs créatifs : Martine Vergniault — Tél. 06.65.69.29.84

WEEK-END TOURNOIS
SOMLOIRYZERNAY CP FOOT

27 MAI
Tournoi U11 et U13M U13F
Début 9H00 - Fin 17H00
Restauration sur place

28 MAI
Tournoi familial
Début 10H30 - Fin 18H00
Équipes de 8 joueurs/ses
* 4 licencié(e)s maximum / équipe

RESTAURATION ET SONO SUR PLACE LE DIMANCHE SOIR

AU STADE D'YZERNAY (49360)
Pour les inscriptions au tournoi familial :
07.89.07.96.32 - 06.76.02.97.12

Marche Gourmande

Semi Nocturne

Organisé par le Comité des fêtes

Samedi
29 avril
2023

6ème édition

Les Cerqueux - 49360
Départ de la salle du Cormier
Gilet jaune et lampe obligatoire



Le parcours	Inscriptions	Informations
<ul style="list-style-type: none"> ● Départ à la salle 2,5 km Apéro 5 km Plat 7,5 km Fromage 10 km Dèsert à la salle ● 	Uniquement <u>sur réservation</u> auprès d'Anselme 06 22 94 68 57	Tarif : adulte : 16€ enfant : 7€ Départ entre : 18h00 et 20h00 Salle du cormier Les Cerqueux

Comité de Jumelage Franco-Portugais
49360 Les Cerqueux

LA RANDO

DU POULET A LA PORTUGAISE

LES CERQUEUX

LE 14 MAI 2023

CIRCUITS PEDESTRES

7, 11, 13, 15 km + Variante 2 Km

Tarifs : adultes 7 € ; enfants – de 10 ans 4 €
Inscriptions de 8h à 10h à la Salle du Cormier
Ravitaillement sur les circuits
et poulet grillé à la portugaise à l'arrivée
Vente de poulets grillés à la portugaise
Possibilité de réserver des poulets à l'avance (avant le 1er mai) :
Appeler Annie au 02 41 55 91 62

MARCHÉ DE PRINTEMPS

13 MAI 2023

Avec l'arrivée des beaux jours, l'association de Parents d'élèves organise la vente de plants potagers, plantes à massifs, fruits, légumes, saucissons, jus de fruits, gâteaux, cakes salés...

Mais aussi pêche à la ligne pour les enfants et une buvette pour l'apéritif des plus grands !!!

Cette année, présence d'exposants au marché le samedi 13 mai.

Nous vous attendons de **10 H à 12 H** à la salle de sports.



Venez nombreux !!!



Pour une meilleure organisation et pour obtenir les quantités souhaitées, il est préférable de commander avant.

Le bon de commande ci-joint est à retourner au plus tard **pour le vendredi 14 avril** dans la boîte aux lettres de l'école ou chez Aurélie à Vivéco.

Merci de joindre obligatoirement votre règlement (chèque à l'ordre de l'APEL).

Les membres de l'Apel,

Ecole Notre Dame de la Pierre bleue, Les Cerqueux

Secrétariat de mairie



2, rue du Vieux Logis
49360 LES CERQUEUX

Tél. 02.41.55.90.12

Mail : mairie.cerqueux@orange.fr

www.lescerqueux.fr

Le secrétariat de mairie est ouvert au public.

Lundi : 9h00—12h15

Mardi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Mercredi : 8h00-12h00

Jeudi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Vendredi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Samedi : 9h00-12h00

Ordures ménagères et déchèteries

La collecte des ordures ménagères a lieu le jeudi matin des semaines paires. Il faut sortir vos bacs la veille de la collecte et les rentrer le plus tôt possible après le passage du camion de collecte. Ils ne doivent pas rester sur la voie publique.

Si vous avez des objets encombrants, vous devez vous rendre dans l'une des déchèteries de l'Agglomération du Choletais. Pour vous y rendre, vous devez impérativement être titulaire d'une carte d'accès. Vous pouvez obtenir cette carte en faisant une demande en ligne sur le site www.cholet.fr ou en venant chercher un formulaire au secrétariat de mairie.

Les deux sites les plus proches sont situés à Somloire et Maulévrier.

Horaires d'ouverture :

⇒ **Somloire** : Samedi—9h30-12h / 14h-17h30

⇒ **Maulévrier** : Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h30-12h / 14h-17h30



L'Agglomération du Bocage Bressuirais a mis en place des points d'apport volontaires sur son territoire. L'un deux est situé au carrefour de « La Noue » (croisement Nueil Les Aubiers/St Aubin/Les Cerqueux/Maulévrier).

Ce point d'apport volontaire est réservé aux habitants de St Aubin de Baubigné. En tant qu'habitant des Cerqueux vous ne devez absolument pas déposer de déchets de quelque nature que ce soit sur ce site.

En raison du pont de l'Ascension, le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 19 et le samedi 20 mai 2023

Calendrier des fêtes

09/04/2023 : Chasse aux œufs de Pâques—Comité des fêtes

15/04/2023 : Soirée du foot

15/04/2023 : Fête de la pêche—La Gaule Cerquoise

23/04/2023 : Ouverture de la pêche —La Gaule Cerquoise

29/04/2023 : Marche gourmande du Comité des fêtes

13/05/2023 : Marché de printemps des écoles

14/05/2023 : Rando du poulet à la portugaise du Comité de jumelage

14/05/2023 : Carnassier (pêche au leurre) —La Gaule Cerquoise

03/06/2023 : Tournoi interne—ABC Badminton

09/06/2023 : Assemblée générale—ABC Badminton

09 au 11/06/2023—Concours de carpe individuel —La Gaule Cerquoise

17/06/2023 : Kermesse des écoles

1^{er} et 02/07/2023: Cerquo'folies du Comité des Fêtes.



Application mobile

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la commune des Cerqueux est dotée d'une application mobile où vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à la commune.

Vous pouvez également accéder au portail famille pour faire vos inscriptions et/ou modifications d'inscription pour la cantine, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs. L'interface est adaptée à l'écran de votre smartphone ou de votre tablette.

Une fonction vous permet de signaler un désordre : panne d'éclairage public, problème de voirie, branche tombée, etc. Vous prenez une photo, vous complétez les informations (téléphone, adresse mail, etc.) et vous envoyez. L'information est directement transmise dans la boîte mail de la mairie.

Des alertes pourront vous être adressées par le biais de cette application.

L'application est gratuite et peut être téléchargée sur Play store et Apple store. Il vous suffit de taper Les Cerqueux dans la barre de recherche.



Carte d'identité et passeport

La mairie des Cerqueux n'est pas habilitée pour recevoir les demandes de cartes d'identité ou de passeport. Les délais d'obtention des titres sécurisés sont exceptionnellement longs (parfois plus de 6 mois).

Avant de prendre votre rendez-vous, vous devez faire une pré-demande en ligne sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

Ensuite, vous prenez rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes. Vous pouvez prendre rendez-vous dans une commune située dans un autre département.



Mairie de Mauléon
Tél. 05.49.81.17.00

Mairie de Cholet
Tél. 02.72.77.20.00

Mairie de Lys-Haut-Layon
Tél. 02.41.75.80.60

Mairie de Chemillé
Tél. 02.41.70.27.94